RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1976 B 00015
Numéro SIREN : 304 690 332
Nom ou dénomination : VITRE DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 9592

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associées

Laurence GOYEC
Expert – comptable

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

VITRE DISTRIBUTION

Rue du Mée
35500 - VITRE

S.A.S. au capital de 800 000 €
R.C.S. RENNES 304 690 332

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1er Février 2020 au 31 Janvier 2021

Comptes certifiés conformes

DocuSigned by:
Valérie PEINTURIER
9EBF798C02D5403...

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

Grégoire BUNOT
Marc SOUCARRE
Christian PALVADEAU
Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Geneviève DURANTEAU
Rachel VIOLIN
Experts - comptables associées

Laurence GOYEC
Expert – comptable

Thomas BASTHISTE
Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés
Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la C.R.C.C. Ouest Atlantique

COMPTE-RENDU DE MISSION

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de la société et qui a fait l'objet de notre lettre de mission en date du 04/02/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la **S.A.S. VITRE DISTRIBUTION** relatifs à l'exercice **du 1er Février 2020 au 31 Janvier 2021.**

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

■ Total du bilan	37 182 231 €
■ Chiffre d'affaires	67 476 800 €
■ Bénéfice net comptable	1 763 623 €

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes, qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Fait à Saint-Herblain,
Le 10/05/2021

Antoine LANDAIS **Christian PALVADEAU**

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex
Tél 02 40 92 66 00
cva@cvaexperts.fr

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700. Capital 430 000 euros

S.A.S VITRE DISTRIBUTION

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***33 528 359***	***17 964 511***	***15 563 847***	***17 331 767***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**1 240 582**	**709 711**	**530 870**	**564 335**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	117 838	100 393	17 445	19 078
FONDS COMMERCIAL (1)	167 781		167 781	167 781
IMMOBILISATIONS DIVERSES	954 961	609 318	345 643	377 475
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**29 925 609**	**17 054 567**	**12 871 041**	**14 551 999**
TERRAINS	1 514 945	561 571	953 373	992 752
CONSTRUCTIONS	21 906 881	12 650 775	9 256 106	10 427 991
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 267 773	2 978 515	2 289 258	2 735 776
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 203 971	863 704	340 266	395 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	32 036		32 036	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 362 167**	**200 232**	**2 161 935**	**2 215 432**
PARTICIPATIONS	1 990		1 990	1 990
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 956 429	200 232	1 756 197	1 816 099
PRETS	244 644		244 644	238 326
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	159 103		159 103	159 016
ACTIF CIRCULANT	***21 637 329***	***18 946***	***21 618 383***	***21 301 013***
STOCKS ET EN-COURS	**5 685 757**	**16 770**	**5 668 987**	**6 120 003**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	44 570		44 570	41 060
MARCHANDISES	5 641 187	16 770	5 624 417	6 078 943
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**20 846**		**20 846**	**29 878**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 671 900**	**2 176**	**1 669 724**	**1 726 281**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	222 471	2 176	220 295	179 404
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 449 429		1 449 429	1 546 877
CREANCES DIVERSES (3)	**3 944 822**		**3 944 822**	**3 691 792**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**8 581 614**		**8 581 614**	**8 497 337**
DISPONIBILITES	**1 391 476**		**1 391 476**	**922 078**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**340 910**		**340 910**	**313 641**
TOTAL GENERAL	**55 165 688**	**17 983 457**	**37 182 231**	**38 632 780**

(1) Dont droit au bail			167 781	167 781
(2) Dont à moins d'un an			5 799	5 734
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***20 450 065***	***20 316 041***
CAPITAL	**800 000**	**800 000**
RESERVES	**17 886 441**	**18 277 856**
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	17 806 441	18 197 856
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 763 623**	**1 238 185**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*20 450 065*	*20 316 041*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***512 600***	***470 026***
PROVISIONS POUR RISQUES	**512 600**	**448 900**
PROVISIONS POUR CHARGES		**21 126**
DETTES (1)	***16 219 565***	***17 846 712***
DETTES FINANCIERES (2)	**8 844 354**	**10 666 569**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	8 725 237	10 260 587
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	119 116	405 982
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	**6 997**	**3 844**
DETTES D'EXPLOITATION	**7 307 137**	**6 950 597**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 758 518	4 537 346
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 348 311	2 265 222
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	200 308	148 029
DETTES DIVERSES	**42 770**	**165 560**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	40 518	159 392
AUTRES DETTES DIVERSES	2 252	6 167
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**18 305**	**60 140**
TOTAL GENERAL	**37 182 231**	**38 632 780**

(1) Dont à plus d'un an	7 223 325	8 763 698
Dont à moins d'un an	8 996 240	9 083 014
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**67 934 201**	**67 068 889**
VENTES DE MARCHANDISES	66 530 934	65 810 056
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	945 865	865 008
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*67 476 800*	*66 675 064*
REPRISES SUR PROVISIONS	70 920	39 453
TRANSFERTS DE CHARGES	59 175	86 551
AUTRES PRODUITS	327 306	267 819
CHARGES D'EXPLOITATION	**64 961 760**	**64 865 687**
ACHATS DE MARCHANDISES	49 298 665	49 863 489
VARIATION DES STOCKS	447 205	276 499
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	141 677	147 945
VARIATION DES STOCKS	(3 510)	(12 185)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 218 277	4 984 309
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	818 244	958 330
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 690 735	5 258 905
CHARGES SOCIALES	1 270 973	1 245 584
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 997 044	2 066 335
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	18 946	9 894
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	53 600	50 043
AUTRES CHARGES	9 901	16 535
RESULTAT D'EXPLOITATION	***2 972 441***	***2 203 201***
PRODUITS FINANCIERS	**103 167**	**121 568**
PARTICIPATIONS	305	304
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 453	15 254
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	91 407	105 538
REPRISES SUR PROVISIONS		470
CHARGES FINANCIERES	**197 673**	**213 120**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	66 744	66 744
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	130 929	145 583
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		792
RESULTAT FINANCIER	***(94 506)***	***(91 552)***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***2 877 934***	***2 111 649***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**71 202**	**101 317**
SUR OPERATIONS DE GESTION		57 249
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	71 202	37 567
REPRISES SUR PROVISIONS		6 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**51 500**	**23 312**
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 500	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		20 888
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	50 000	2 424
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***19 702***	***78 004***
PARTICIPATION DES SALARIES	553 460	414 633
IMPOTS SUR LES BENEFICES	580 554	536 836
BENEFICE NET COMPTABLE	***1 763 623***	***1 238 185***
Total des produits	*68 108 571*	*67 291 775*
Total des charges	*66 344 948*	*66 053 590*

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	15 205	15 594
Charges financières concernant les entreprises liées		

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.
Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières…)
A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.
Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2021-160 du 15/02/2021 suite à la pandémie de Covid-19 n'a aucun impact significatif sur les comptes établis au 31/01/2021.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Les immobilisations incorporelles diverses sont constituées d'un usufruit temporaire de 30 ans relatif à un ensemble immobilier et sont amorties sur la même durée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 200 actions de 666.67 euros.

Fonds commercial

* Droit au bail	Acquisition le 26/08/1992	4 700
* Droit au bail AVENIR TELE HIFI	Acquisition le 31/10/2001	103 082
* Droit au bail BERTOLETTO	Acquisition le 07/06/2010	60 000
		167 782

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 279 740	11 536	50 693	1 240 582
Immobilisations corporelles	30 074 076	271 086	419 553	29 925 609
Immobilisations financières - titres	1 951 578	6 842		1 958 420
Immobilisations financières - créances	397 343	12 139	5 734	403 748
	33 702 737	301 602	475 980	33 528 359

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	715 405	45 000	50 693	709 712
Immobilisations corporelles	15 522 077	1 952 044	419 553	17 054 568
	16 237 481	1 997 044 (*)	470 246	17 764 280
(*) Dont dotation : . linéaire		1 921 253		
. dégressive		75 791		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	470 026	103 600	61 026	512 600
Dépréciations de l'actif immobilisé (2)	133 488	66 744		200 232
Dépréciations de l'actif circulant	9 894	18 946	9 894	18 946
	613 408	189 290 (*)	70 920 (*)	731 778
(*) Dont : . exploitation		55 776	70 920	
. financier		66 744		
. exceptionnel		50 000		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 36 112
- montants repris parce que devenus sans objet : 24 914

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 159 000 €.
- Un litige salarial pour 300 000 €.

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

- Des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 53 600 €.

(2) Le montant des provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé correspond à la dépréciation des titres immobilisés acquis dans le cadre d'investissement Outre-Mer régi par l'article 217 undecies du C.G.I. pour un montant de 200 232 €. La dotation porte sur ces mêmes titres.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	403 748	5 799	397 949
Acomptes versés sur commandes	20 847	20 847	
Créances d'exploitation	1 671 901	1 671 901	
Créances diverses	3 944 823	3 944 823	
Charges constatées d'avance	340 911	340 911	
	6 382 229	5 984 280	397 949

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 770	6 770		
Emprunts bancaires (1)	8 718 467	1 542 582	4 649 812	2 526 074
Emprunts & dettes financières divers (2)	119 117	71 677		47 440
Avances, acompte reçus sur commandes	6 998	6 998		
Dettes d'exploitation	7 307 137	7 307 137		
Dettes diverses	42 771	42 771		
Produits constatés d'avance	18 305	18 305		
	16 219 565	8 996 240	4 649 812	2 573 514

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*6 770*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 534 430
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	71 677

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	51 268 745
- Drive	9 351 883
- Station-service	6 856 172
	67 476 800

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	14
- Employés	226
	245

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	**Charges**	**Produits**
Cession immobilisation corporelles	-	71 202
Pénalités et amendes	1 500	-
Dotation aux provisions pour risques et charges	50 000	-
	51 500	71 202

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	338 186
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	215 274
	553 460

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VALFINANCE.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	716 725
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-136 171
	580 554

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	166 887
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	182 775

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) pour un montant total de 8 718 467 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	341 873	-
Autres engagements	-	4 425

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90% (*);
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 24.10 %) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

() Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 503 128 €

Entreprises liées	S.C.I. DU MEE R.C.S. RENNES 312 068 614	S.N.C. LE MORNE VERT R.C.S. FORT-DE-France 815 926 915	S.A.S. VALFINANCE R.C.S. RENNES 823 566 740	S.A.R.L. LES DELICES DU MEE R.C.S. RENNES 822 433 025
Participations	-	-	-	1 990
Titres immobilisés	-	450 394	-	-
Provision sur titres immobilisés	-	200 232	-	-
Créances diverses	29 601	-	2 968 022	347 350
Emprunts et dettes financières divers	-	-	61 763	-
Autres produits financiers	-	-	13 879	1 298
Charges financières	-	66 744	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. DU MEE R.C.S. RENNES 312 068 614	S.A.R.L. LES DELICES DU MEE Rue du Mée – 35500 VITRE R.C.S. RENNES 822 433 025	S.N.C. LE MORNE VERT 97 232 LE LAMENTIN R.C.S. FORT-DE-France 815 926 915
Capital	15 244	2 000	450 855
Capitaux propres autres que le capital	7 613	- 250 830	- 116 793
Quote-part du capital détenu	50%	99.50%	99.90%
Valeur brute des titres détenus	-	1 990	450 394
Valeur nette des titres détenus	-	1 990	250 162
Prêts et avances consentis	29 601	347 350	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	10 214	468 671	77 084
Résultat du dernier exercice clos	7 613	- 149 980	-
Dividendes encaissés	-	-	-

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VALFINANCE

Rue du Mée

35500 VITRE

R.C.S. : RENNES 823 566 740

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

VITRE DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : Rue du Mée
35500 VITRE
304 690 332 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUILLET 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2021 s'élevant à 1 763 623,67 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 763 623,67 euros

A titre de dividendes 1 610 400,00 euros
Soit 1 342,00 euros par action

Le solde,
Au compte « Autres Réserves » 153 223,67 euros
Qui s'élève ainsi à 17 959 665,59 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,

- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),

- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 684,00 euros,

DocuSign Envelope ID: 69EB7F6C-5B33-420D-A7C7-8671EEB065AB

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 607 716,00 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende éligible	Dividende non Eligible
31/01/2018	-	1 200	-	-
31/01/2019	1 729 200 €	1 200	2 882 €	1 726 318 €
31/01/2020	1 629 600 €	1 200	2 716 €	1 626 884 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 22 juillet 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés ayant le droit de vote.

Certifié conforme
La Présidente

Mme Valérie PEINTURIER

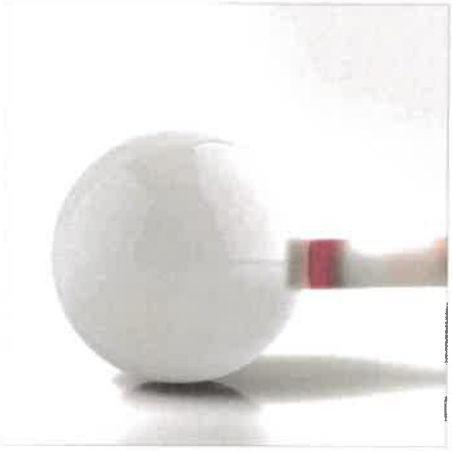
DocuSigned by:
Valérie PEINTURIER
9EBF798C02D5403...

altoNéo
Créateur et accélérateur de performances



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



ALTONEO AUDIT
Siège social :
143 rue de Paris – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

SAS VITRE DISTRIBUTION
304 690 332 RCS RENNES
Rue du Mée
35500 - VITRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2021

SAS VITRE DISTRIBUTION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2021

A l'Assemblée Générale de la société VITRE DISTRIBUTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « VITRE DISTRIBUTION » relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constate un stock d'une valeur nette de 5 668 987 euros au 31 janvier 2021.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à :

- assister à l'inventaire physique,
- effectuer une revue analytique des stocks,
- vérifier l'application des méthodes de valorisation,
- contrôler les quantités et l'évaluation des stocks par sondages.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de Commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 6 juillet 2021

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT

Cédric TOMINE,
Associé

BILAN

ACTIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois			Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	***33 528 359***	***17 964 511***	***15 563 847***	***17 331 767***
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	**1 240 582**	**709 711**	**530 870**	**564 335**
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	117 838	100 393	17 445	19 078
FONDS COMMERCIAL (1)	167 781		167 781	167 781
IMMOBILISATIONS DIVERSES	954 961	609 318	345 643	377 475
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**29 925 609**	**17 054 567**	**12 871 041**	**14 551 999**
TERRAINS	1 514 945	561 571	953 373	992 752
CONSTRUCTIONS	21 906 881	12 650 775	9 256 106	10 427 991
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	5 267 773	2 978 515	2 289 258	2 735 776
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	1 203 971	863 704	340 266	395 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	32 036		32 036	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	**2 362 167**	**200 232**	**2 161 935**	**2 215 432**
PARTICIPATIONS	1 990		1 990	1 990
TITRES IMMOBILISES DIVERS	1 956 429	200 232	1 756 197	1 816 099
PRETS	244 644		244 644	238 326
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	159 103		159 103	159 016
ACTIF CIRCULANT	***21 637 329***	***18 946***	***21 618 383***	***21 301 013***
STOCKS ET EN-COURS	**5 685 757**	**16 770**	**5 668 987**	**6 120 003**
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	44 570		44 570	41 060
MARCHANDISES	5 641 187	16 770	5 624 417	6 078 943
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	**20 846**		**20 846**	**29 878**
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	**1 671 900**	**2 176**	**1 669 724**	**1 726 281**
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	222 471	2 176	220 295	179 404
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	1 449 429		1 449 429	1 546 877
CREANCES DIVERSES (3)	**3 944 822**		**3 944 822**	**3 691 792**
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	**8 581 614**		**8 581 614**	**8 497 337**
DISPONIBILITES	**1 391 476**		**1 391 476**	**922 078**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	**340 910**		**340 910**	**313 641**
TOTAL GENERAL	**55 165 688**	**17 983 457**	**37 182 231**	**38 632 780**

(1) Dont droit au bail			167 781	167 781
(2) Dont à moins d'un an			5 799	5 734
(3) Dont à plus d'un an				

BILAN

PASSIF	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	***20 450 065***	***20 316 041***
CAPITAL	**800 000**	**800 000**
RESERVES	**17 886 441**	**18 277 856**
RESERVE LEGALE	80 000	80 000
AUTRES RESERVES	17 806 441	18 197 856
RESULTAT DE L'EXERCICE	**1 763 623**	**1 238 185**
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	*20 450 065*	*20 316 041*
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	***512 600***	***470 026***
PROVISIONS POUR RISQUES	**512 600**	**448 900**
PROVISIONS POUR CHARGES		**21 126**
DETTES (1)	***16 219 565***	***17 846 712***
DETTES FINANCIERES (2)	**8 844 354**	**10 666 569**
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	8 725 237	10 260 587
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	119 116	405 982
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	**6 997**	**3 844**
DETTES D'EXPLOITATION	**7 307 137**	**6 950 597**
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 758 518	4 537 346
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 348 311	2 265 222
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	200 308	148 029
DETTES DIVERSES	**42 770**	**165 560**
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	40 518	159 392
AUTRES DETTES DIVERSES	2 252	6 167
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**18 305**	**60 140**
TOTAL GENERAL	**37 182 231**	**38 632 780**

(1) Dont à plus d'un an	7 223 325	8 763 698
Dont à moins d'un an	8 996 240	9 083 014
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	**67 934 201**	**67 068 889**
VENTES DE MARCHANDISES	66 530 934	65 810 056
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	945 865	865 008
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	*67 476 800*	*66 675 064*
REPRISES SUR PROVISIONS	70 920	39 453
TRANSFERTS DE CHARGES	59 175	86 551
AUTRES PRODUITS	327 306	267 819
CHARGES D'EXPLOITATION	**64 961 760**	**64 865 687**
ACHATS DE MARCHANDISES	49 298 665	49 863 489
VARIATION DES STOCKS	447 205	276 499
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	141 677	147 945
VARIATION DES STOCKS	(3 510)	(12 185)
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	5 218 277	4 984 309
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	818 244	958 330
SALAIRES ET TRAITEMENTS	5 690 735	5 258 905
CHARGES SOCIALES	1 270 973	1 245 584
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 997 044	2 066 335
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	18 946	9 894
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	53 600	50 043
AUTRES CHARGES	9 901	16 535
RESULTAT D'EXPLOITATION	***2 972 441***	***2 203 201***
PRODUITS FINANCIERS	**103 167**	**121 568**
PARTICIPATIONS	305	304
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	11 453	15 254
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	91 407	105 538
REPRISES SUR PROVISIONS		470
CHARGES FINANCIERES	**197 673**	**213 120**
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	66 744	66 744
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	130 929	145 583
CHARGES NETTES SUR CESSIONS VAL MOBILIERES PLACEMENT		792
RESULTAT FINANCIER	***(94 506)***	***(91 552)***
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	***2 877 934***	***2 111 649***

COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/01/21 Durée 12 mois	Clôture au 31/01/20 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**71 202**	**101 317**
SUR OPERATIONS DE GESTION		57 249
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	71 202	37 567
REPRISES SUR PROVISIONS		6 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**51 500**	**23 312**
SUR OPERATIONS DE GESTION	1 500	
SUR OPERATIONS EN CAPITAL		20 888
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	50 000	2 424
RESULTAT EXCEPTIONNEL	***19 702***	***78 004***
PARTICIPATION DES SALARIES	553 460	414 633
IMPOTS SUR LES BENEFICES	580 554	536 836
BENEFICE NET COMPTABLE	***1 763 623***	***1 238 185***
Total des produits	*68 108 571*	*67 291 775*
Total des charges	*66 344 948*	*66 053 590*

* Dont crédit-bail mobilier et immobilier		
Produits financiers concernant les entreprises liées	15 205	15 594
Charges financières concernant les entreprises liées		

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Face à une situation de pandémie Covid-19 de portée internationale, les autorités gouvernementales ont mis en place à compter de la mi-mars des mesures de confinement et de restriction des déplacements, impactant directement l'activité de la société.
Dans ce contexte exceptionnel, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et a adapté son fonctionnement en conséquence, afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux de clientèle, adaptation des postes de travail et mise en application des gestes barrières…)
A la date d'arrêté des comptes, la Direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui puisse remettre en cause la continuité d'exploitation de la société et entraîner une correction de la valeur comptable des actifs et des passifs inscrits dans les présents comptes annuels.
Les impacts sur le chiffre d'affaires sont indiqués sous la rubrique « Note sur le compte de résultat ».

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La prorogation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2021-160 du 15/02/2021 suite à la pandémie de Covid-19 n'a aucun impact significatif sur les comptes établis au 31/01/2021.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07, le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur une durée de 12 mois.
Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.
Les immobilisations incorporelles diverses sont constituées d'un usufruit temporaire de 30 ans relatif à un ensemble immobilier et sont amorties sur la même durée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	20 à 30 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	10 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	6 à 10 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.
L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.
Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 1 200 actions de 666.67 euros.

Fonds commercial

* Droit au bail	Acquisition le 26/08/1992	4 700
* Droit au bail AVENIR TELE HIFI	Acquisition le 31/10/2001	103 082
* Droit au bail BERTOLETTO	Acquisition le 07/06/2010	60 000
		167 782

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	1 279 740	11 536	50 693	1 240 582
Immobilisations corporelles	30 074 076	271 086	419 553	29 925 609
Immobilisations financières - titres	1 951 578	6 842		1 958 420
Immobilisations financières - créances	397 343	12 139	5 734	403 748
	33 702 737	301 602	475 980	33 528 359

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	715 405	45 000	50 693	709 712
Immobilisations corporelles	15 522 077	1 952 044	419 553	17 054 568
	16 237 481	1 997 044 (*)	470 246	17 764 280
(*) Dont dotation : . linéaire		1 921 253		
. dégressive		75 791		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	470 026	103 600	61 026	512 600
Dépréciations de l'actif immobilisé (2)	133 488	66 744		200 232
Dépréciations de l'actif circulant	9 894	18 946	9 894	18 946
	613 408	189 290 (*)	70 920 (*)	731 778
(*) Dont : . exploitation		55 776	70 920	
. financier		66 744		
. exceptionnel		50 000		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : 36 112
- montants repris parce que devenus sans objet : 24 914

Les provisions pour risques et charges correspondent à :

- Un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie et des finances devant le tribunal de Commerce de Paris, en vue d'obtenir la restitution de remises additionnelles perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La quote-part de remises additionnelles susceptible d'être reversées par la société s'élève à 159 000 €.
- Un litige salarial pour 300 000 €.

- Des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 53 600 €.

(2) Le montant des provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé correspond à la dépréciation des titres immobilisés acquis dans le cadre d'investissement Outre-Mer régi par l'article 217 undecies du C.G.I. pour un montant de 200 232 €. La dotation porte sur ces mêmes titres.

Biens pris en crédit-bail **Néant**

Créances : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	403 748	5 799	397 949
Acomptes versés sur commandes	20 847	20 847	
Créances d'exploitation	1 671 901	1 671 901	
Créances diverses	3 944 823	3 944 823	
Charges constatées d'avance	340 911	340 911	
	6 382 229	5 984 280	397 949

Dettes : état des échéances	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	6 770	6 770		
Emprunts bancaires (1)	8 718 467	1 542 582	4 649 812	2 526 074
Emprunts & dettes financières divers (2)	119 117	71 677		47 440
Avances, acompte reçus sur commandes	6 998	6 998		
Dettes d'exploitation	7 307 137	7 307 137		
Dettes diverses	42 771	42 771		
Produits constatés d'avance	18 305	18 305		
	16 219 565	8 996 240	4 649 812	2 573 514

() Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires*	*6 770*
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	-
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	1 534 430
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	71 677

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges et produits constatés d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Magasin	51 268 745
- Drive	9 351 883
- Station-service	6 856 172
	67 476 800

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel ne sont pas « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Il se décompose ainsi :

- Cadres	5
- Agents de maîtrise	14
- Employés	226
	245

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Cession immobilisation corporelles	-	71 202
Pénalités et amendes	1 500	-
Dotation aux provisions pour risques et charges	50 000	-
	51 500	71 202

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	338 186
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	215 274
	553 460

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun de 28%.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère VALFINANCE.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	716 725
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-136 171
	580 554

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 28 %)	166 887
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 26.50 %)	182 775

AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce) pour un montant total de 8 718 467 €.

Engagements financiers

	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	341 873	-
Autres engagements	-	4 425

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application des règles de droit du travail.

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 1.50 % (*);
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 0.90% (*);
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen retenu : 24.10 %) ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2019.

() Moyenne des trois dernières années du taux IBOX.*

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ..... 503 128 €

Entreprises liées	S.C.I. DU MEE R.C.S. RENNES 312 068 614	S.N.C. LE MORNE VERT R.C.S. FORT-DE-France 815 926 915	S.A.S. VALFINANCE R.C.S. RENNES 823 566 740	S.A.R.L. LES DELICES DU MEE R.C.S. RENNES 822 433 025
Participations	-	-	-	1 990
Titres immobilisés	-	450 394	-	-
Provision sur titres immobilisés	-	200 232	-	-
Créances diverses	29 601	-	2 968 022	347 350
Emprunts et dettes financières divers	-	-	61 763	-
Autres produits financiers	-	-	13 879	1 298
Charges financières	-	66 744	-	-

Filiales & participations à plus de 50 %	S.C.I. DU MEE R.C.S. RENNES 312 068 614	S.A.R.L. LES DELICES DU MEE Rue du Mée – 35500 VITRE R.C.S. RENNES 822 433 025	S.N.C. LE MORNE VERT 97 232 LE LAMENTIN R.C.S. FORT-DE-France 815 926 915
Capital	15 244	2 000	450 855
Capitaux propres autres que le capital	7 613	- 250 830	- 116 793
Quote-part du capital détenu	50%	99.50%	99.90%
Valeur brute des titres détenus	-	1 990	450 394
Valeur nette des titres détenus	-	1 990	250 162
Prêts et avances consentis	29 601	347 350	-
Cautions & avals donnés	-	-	-
Chiffre d'affaires H.T. dernier exercice	10 214	468 671	77 084
Résultat du dernier exercice clos	7 613	- 149 980	-
Dividendes encaissés	-	-	-

Société établissant des comptes consolidés

Les présents comptes annuels sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale par la société :

S.A.S. VALFINANCE

Rue du Mée

35500 VITRE

R.C.S. : RENNES 823 566 740

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.